4me Année. — N° 19 PARAIT LE SAMEDI 12 MAI 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur - Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

RÉSULTAT des Elections Municipales

COMMUNE DE SISTERON

	nombre de voix
1. LATIL, cons. gén.	578
2. FERRAND, négociant	559
3. NICOLAS Henri,	559
4. BASSAC, notaire	559
5. BRUNET, professeur.	553
6. BEINET Ferd., négoc.	549
7. SILVY François	547
8. GAUBERT, maire	544
9. GAUBERT, hôtelier	543
10. CHAUVIN F., propr.	530
11. BRÉMOND A., propr.	526
12. CANTON, maréchal	521
13. LIEUTIER L., propr.	516
14. MEYSONNIER, propr.	511
15. LIEUTIER G., cultiv.	509
16. BÉGOU Jean, propr.	506
17. GARCIN Désiré, propr.	503
18. LATIL André, propr.	497
19. BERTRAND, md de vin	490
20. THÉLENE, cons. d'arr.	484
21. LIEUTIER, chapelier	483
22. BEINET, avoué	481
23. MEYNIER, maréchal	474

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES et la Laïcisation

Il y a quelques années à peine, les élections municipales se faisaient dans les campagnes, en dehors de toute préoccupation politique. Il n'y avait point de « période électorale » point de lutte ni d'animosité

Aujourd'hui les temps sont changés, et il n'est guère de commune si petite soit-elle, qu'elle compte de 75 à 150 électeurs, ou qu'elle en ait un millier, où cette affaire municipale ne soit la cause de compétitions ardentes. et ne vienne raviver des questions dont nos pères et nous, dans notre prime jeunesse, n'avions point entrevu la malfaisance.

La grande cause de division et d'animosité, dans les petites localités, est surtout l'application des lois nouvelles sur l'enseignement primaire. On ne saurait croire ce que la politique de laïcisation a soulevé de haines vivaces, ni quelle est la profondeur du fossé qu'elle a creusé dans ces endroits où à part les rares et très modestes fonctionnaires du gouvernement, maître d'école, percepteur, agent-voyer, personne ne s'occupe des discussions souvent oiseuses du Parlement, ni n'a même connaissance des crises ministérielles. On a abouti tout justement à l'écueil que l'on voulait éviter.

On a créé « deux Frances » : une libre-penseuse, c'est-à-dire intolérante, et une autre, irritée par les froissements que l'on a fait subir à ses convictions, et ne rêvant que réaction et représailles. C'est donc autour et à propos de l'école, que se font les élections municipales, dans un grand nombre de communes. Ce n'est pas au nom, mais contre la liberté de l'enseignement que l'on bataille : aussi, pour nous, qui venons de voir de près ce que ces luttes ont d'irritant, et combien vainqueurs et vaincus demeurent ennemis, après la bataille, nous ne pouvons que blâmer, une fois de plus, une politique qui a eu de si funestes résultats.

N'eût-il pas été possible de donner à l'instruction publique le développement dont le pays avait besoin, sans soulever tant de passions et semer tant de colères ?

LE DUEL

L'issue fatale d'un duel récent a, comme il convenait de s'y attendre, suscité une foule de chroniques spirituelles, prudhommesques, émues, railleuses, pédantes ou simplettes. Les uns, s'attachant au cas particulier, ont plus ou moins doctement signifié en termes indiscutables ce que les adversaires ou les témoins devaient faire ou devaient ne pas faire. Les autres ont pris prétexte de cette triste occasion pour se livrer à des dissertations de toutes natures. On a retrouvé dans les journaux comme autant de connaissances, une série d'articles sur le duel, sur son histoire, sur ses illustrations, ses cas fameux, sa moralité ou son indignité, sa stupidité et sa nécessité. La conclusion a peu varié.

Il a été reconnu que le duel continuerait à sévir, comme une maladie propre à l'espèce humaine. Si l'on en juge par son passé, par les interdictions rigoureuses, les peines sévères qu'il a vainement suscitées aux difiérentes époques, on est assez porté à admettre la perpétuité de cet usage particulièrement regrettable.

Cependant ne peut-on pas concevoir qu'on y ait de moins en moins recours, et qu'il apparaisse de moins en moins comme une nécessité ?

Ceux qui le combattent avec le plus d'énergie, mais qui vraisemblablement seraient des premiers à prouver par leur exemple la puissance du respect humain, n'imaginent rien de mieux que d'appeler l'attention et la sévérité de la justice sur ceux qui recourent à lui comme à une raison souveraine. En réalité, punir si sévèrement que ce soit, les combattants, voire même, ce qui serait plus ingénieux, les témoins, cela ne modérerait qu'imparfaitement les humeurs belliqueuses ou les appétits de vengeance.

Flétrir le duel ne peut pas servir davantage à grand'chose. Sans aucun doute les moralistes ont complètement raison de nous apprendre ou de nous rappeler que ce combat singulier, transformation atténuée du jugement de Dieu, est bel et bien une tentative de meurtre, dont les règles et les formes ne sauraient changer la nature. Oui, assurément le duel est « un suicide conditionnel, subordonné à un homicide manqué ». Il n'est pas mauvais de songer que la force et l'adresse ne sont pas nécessaire-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

(4)

LES ROCHERS DE DROMON

(Basses-Alpes)

Au nord, la masse énorme des calcaires de Trénon, avec ses bancs de portor et de marbre noir ;

Au nord-est, le Mal-Pas, avec ses carrières de plâtre et de marbre blanc, que les difficultés du transport rendent inexploitables. C'est le fond de la vallée du Vançon ; le chemin de Seyne longe, étroit et suspendu, les flancs abrupts de la montagne, au dessus des marnes irrisées aux teintes changeantes. Il est prudent de franchir à pied, ce sentier dangereux qui jnstifie bien son nom de Mal-Pas.

Dans le fond, les cimes neigeuses de Costebelle, élevant jusqu'à 2.200 mètres leurs riches pâturages, couronnent magnifiquement un panorama, que l'œil le plus indifférent ne saurait se lasser d'admirer.

Tout près de nous maintenant, à l'est, et séparée du roc de Dromon par la coupure profonde du Vançon, la montagne de Cluchette accidentée de précipices redoutables qui donnent, même à distance, la sensation du vertige.

Vers la gauche, entre le Mal-Pas et Cluchette, au dessous du site toujours verdoyant de Briançon, dans une fissure de la roche, la cascade de Gourgoumont, dont on aperçoit, à travers une échappée, les bouillonnements blancs d'écume.

Çà et là, dans les escarpements formidables de Cluchette, des touffes de verdure, arbustes et arbrisseaux, petits oasis perdus au sein des ruines de la montagne, attestent encore l'ancienne végétation de ce versant aujourd'hui profondément labouré par les agents atmosphériques.

C'est dans cette région bouleversée que les habitants des hameaux situés sur les bords du torrent, abandonnent leurs troupeaux de chèvres pendant l'automne et une partie de l'hiver, jusqu'aux premières neiges. Ces chèvres vivent là dans une entière liberté, sans gardien, à peine surveillées, évoluant au gré de leur caprice dans ce parc accidenté dont elles paissent l'herbe et le feuillage que le soleil n'a pas desséchés à cette altitude. La seule issue de cet enclos se trouve vers les hameaux. Partout ailleurs, la sortie est impossible. En haut, une muraille de roc vif, à droite et à gauche, sur le flanc de Cluchette, deux sillons profonds et arides, creusés par les effondrements et les glissements du terrain.

Pendant l'automne dernier, des bergers qui gardaient leurs troupeaux dans les belles prairies du versant nord, et qui, défiant le vide, arpentaient gravement la corniche supérieure, s'aperçurent que les chèvres n'étaient plus seules. Il y avait au milieu d'elles un compagnon de table et de plaisir. Un superbe chamois, lassé de mériter trop longtemps le nom de solitaire, avait quitté les Alpes voisines et, conduit par sa bonne étoile, avait rencontré cette troupe joyeuse. Pareil à un sultan au milieu du sérail, et fier de son nombreux cortège, le chamois reposait sur un tapis de mousse et de gentiane, pendant que ses compagnes paissaient autour de lui. Gagnées par l'indépendance de celui qui était devenu leur seigneur et maître, elles s'étaient constituées ses gardes du corps, toujours prêtes à l'avertir à la première alerte. Vainement les bergers du vallon, prévenus par leurs camarades de la montagne tentèrent d'atteindre le chamois en approchant les chèvres. L'éveil était aussitôt donné et les expéditions les mieux combinées échouaient contre cette solidarité à toute épreuve.

Dans le camp des bergers, on résolut d'attendre les premiers froids. La trève dura deux mois. L'hiver vint ensuite et l'herbe disparût. Les chèvres alors, moins sobres que leur compagnon, se rapprochèrent insensiblement des hameaux. Le chamois les suivit. Il lui en coûtait de rompre brusquement avec ses habitudes; et mal lui en prit. Un jour que le troupeau s'était hasardé sur une bordure de rocs à l'abri desquels végétaient encore les dernières plantes, un gamin profitant du moment où le chamois reposait, grimpa jusqu'à l'entrée d'un couloir resserré qui conduisait au sommet de cette bande rocheuse, et se redressant brusquement, se mit à pousser des cris assourdissants. Chèvres et chamois détalèrent vers le vallon. Trois chasseurs accueillirent le malheureux chamois par une salve de coups de fusil et l'étendirent au milieu de ses compagnes terrifiées. Une balle fit sauter une partie du crâne et brisa les cornes de la magnifique bête, détruisant ainsi le seul trophée qu'on aurait pu conserver de cet épisode cynégitique.

G. T.

Fin.

© VILLE DE SISTERON

ment du côté de la justice, et que c'est une assez singulière façon d'obtenir une réparation ou de réparer ses torts que de commettre une folie qui peut être elle-même irréparable.

Il est exact que l'honnête homme ne doit ni léser ni provoquer personne; et que s'il a causé sans le vouloir un préjudice quelconque, il s'en excuse et le répare de son mieux. Tout cela est profondément moral; mais si l'on n'oppose jamais au duel que ces belles considérations, il n'est pas près de manquer de fidèles.

Ce qu'il conviendrait de rechercher et c'est à quoi, ce nous semble, on n'a jamais songé suffisamment, c'est la cause de la persistance de cet usage barbare dans une société civilisée. Le duel est barbare, anti-social, puisqu'il n'est en somme que la prétention de l'offensé à se faire justice soi-même.

Laissons de côté le cas où il n'est qu'une parade vaine et ridicule (un duel sérieux, tristement terminé, ne prouve pas en effet que tous les duels soient fort redoutables); comme il n'est alors inspiré que par le désir d'une réclame bruyante, d'un éclat de mauvais aloi, la suppression, l'interdiction de toute publicité suffirait à le rendre plus rare. Ne prenons que le cas où il apparaît comme une nécessité.

Comment se fait-il que dans un pays civilisé, où il y a des lois et des tribunaux, on dédaigne de recourir à la justice régulière? Que dans certaines circonstances exceptionnelles, l'offense paraisse si grave qu'on ne veuille pas confier à d'autres qu'à soi-même le soin de la venger, cela s'explique. Mais le plus souvent, en dépit des mœurs régnantes et de la tyrannie des préjugés, on s'en remettrait parfaitement aux tribunaux du soin de punir l'offenseur. Seulement les lois sont si intelligemment faites que le mal causé, loin d'être réparé, se trouverait aggravé, si l'on s'adressait aux tribunaux.

L'offenseur n'aurait qu'une peine dérisoire, et l'offense, à peine connue de quelques-uns, aurait dès lors un retentissement fâcheux.

Le jour où l'offensé pourra recourir à la justice sociale, sans craindre de voir aggraver par une publicité scandaleuse et une indulgence excessive le tort qui lui a été causé, ce jour-là il renoncera le plus souvent à être son propre justicier. La plupart des actes de violence, auxquelles se livrent les individus, s'expliquent par des lacunes de la justice sociale. On compte sur soi-même, quand on ne peut compter sur ses pretendus défenseurs, rien n'est plus logique. Les mauvaises lois font les mauvaises mœurs.

Le Pain du Péché

—

Nous sommes heureux d'enregistrer un nouveau succès a l'actif de notre compatriote et ami Paul Arène.

La première représentation du *Pain du Péché*, drame en vers, a eu lieu samedi au Théâtre Libre de Paris. Le célèbre conteur parisien s'était inspiré du drame provençal d'Aubanel et sa pièce a obtenu un immenss succès.

Les vers harmonieux et passionnés du poète ont soulevé pendant toute la soirée les applaudissements des spectateurs. Nous applaudissons aussi à ce succès qui a mêlé dans une acclamation enthousiaste deux noms dont la Provence s'honore.

Les artistes du Théâtre Libre ont tons participé aux honneurs de la soirée et particulièrement Mme Marie Defresnes, de l'Odéon, dont le succès va toujours croissant; M. Raymond, qui a joué le rôle de Malandran avec chaleur et M. Antoine avec beaucoup de finesse et de naturel celui de Veianet.

Le *Pain du Péché* est rempli de beaux vers qui franchissent la rampe d'un bond alerte et hardi. Ils joignent la précision et la clarté de la langue française à l'harmonie de l'idiome provençal.

Des renseignements particuliers nous permettent d'annoncer la prochaine représentation, à Marseille, de cette œuvre qui demeurera classique et que les provençaux tiendront à fêter dignement.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

—

Foire. — Le soleil, cet astre capricieux comme une vulgaire cocotte et qui, depuis plusieurs mois avait l'air de vivre de ses rentes, a daigné contribuer à l'éclat de notre foire de lundi dernier. Aussi, la foule était-elle nombreuse sur le pré de foire et si les transactions n'ont pas été plus nombreuses la faute en est à la détestable crise que nous traversons.

Malgré les approches de notre Fête Patronale, aucun entrepreneur de spectacles forains n'a profité de cette occasion pour venir prendre place. Seule une somnambule *extra-lucide*, émergeait d'une *caravanne* peinte en vert olive et filets jaunes. Curieux par nature et désireux d'être agréable aux lecteurs du *Sisteron-Journal*, nous l'avons consulté sur ce qui devait se passer dans le courant du mois de Mai, et voici ce que nous avons lu dans le grimoire de l'avenir :

— Le nouveau Conseil municipal votera 10,000 francs de subvention à la Société musicale, pour achat d'instruments au nouveau diapason.

— La troupe Gondouin, trop à l'étroit au Casino, fera bâtir une salle de spectacle sur les aires publiques.

— La commune de Bevons ne pouvant arriver à constituer son Conseil municipal, demandera à s'annexer à la ville de Valbelle.

— Le Secrétaire de la Mairie sera renversé ..... d'étonnement, en apprenant qu'après mûre réflexion, nos nouveaux édiles viennent de doubler ses appointements.

— Les quatre boulangistes qui ont voté dimanche dernier pour le brav' général, lui enverront leurs bulletins encadrés.

— Les reverbères publics ayant eu vent qu'un aimable citoyen offrait gratuitement la lumière électrique, se mettront en grève et refuseront énergiquement d'éclairer les noctambuleuses et les rodeurs de nuit.

— La garnison sera sensiblement renforcée de quatre hommes et un caporal.

Satisfait de ces renseignements et craignant d'apprendre des choses plus désagréables, nous avons lâché la somnambule, oubliant même de lui donner ses cinq sous.

—

Fête Patronale. — Ce n'est qu'à force de frapper sur un clou qu'on parvient à l'enfoncer, avons-nous déjà dit ; ce n'est qu'en persistant sur une idée qu'on parvient à la faire admettre. On nous permettra donc de revenir sur la question de notre fête patronale en engageant nos édiles, passés et futurs, a ne pas la laisser tomber en désuétude sous prétexte que le temps et les finances font défaut. Le mouvement commercial qui en résulte, si faible qu'il soit, n'est pas à dedaigner en ce moment de ralentissement général dans les affaires des modestes détaillant.

—

Théâtre. — Lundi la troupe Gondouin a effectué ses débuts dans les *Dragons de Villars*. Le tableau de cette troupe qui doit nous donner le drame, la comedie, le vaudeville et l'operette, paraît des mieux composées. Nous attendrons, pour les apprécier, d'avoir entendu ces artistes dans les divers genres qu'ils se proposent d'aborder. Une première audition ne fait pas règle.

—

A l'Alcazar, concert par Mme Victorine Fabre et Mlle Aïda.

Incessamment réouverture des concerts d'été aux *Variétés Sisteronnaises*.

—

ÉTAT-CIVIL, *du 5 au 12 Mai 1888.*

—

NAISSANCES

Massot (Henri-Gustave)

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant

DÉCÉS

André (Pons-Antoine) âgé de 46 ans. — Rippert (mort-né) — Testanière (Xavier-Basile âgé de 28 ans. — Roux (Suzanne-Marie) âgé de 76 ans.

BEVONS

—

Si dans certaines communes la lutte électorale a éte chaude, il n'en a pas été ainsi à Bevons. Aucun électeur ne s'étant présenté à la salle de vote, le maire a dû renoncer à former le Bureau. Cette absention en masse, aurait, paraît-il, pour origine une certaine hostilité dirigée contre le maire à propos de la maison d'école et la façon dont ont été traitées les finances municipales.

ÉTUDE

DE

Me Auguste BASSAC, Notaire à Sisteron.

—

PURGE
D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

—

D'un acte reçu par Me Auguste BASSAC, notaire, à Sisteron, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré et transcrit.

Il résulte :

1° Que Monsieur Joseph de Gombert, propriétaire, domicilié et demeurant à Sisteron 2° Monsieur Jules-Marie-Anne Baron de Gombert, propriétaire domicilié et demeurant à Chambéry. 3° Monsieur Louis-Guillaume, marquis de Gombert, chevalier de la légion d'honneur, inspecteur des chemins de fer, en retraite, domicilié et demeurant à Rennes. 4° Madame Marie-Anne-Gabrielle de Gombert, épouse assistée et autorisée de Monsieur Charles-Marie-Joseph Sébastien, vicomte de Salve Villedieu, propriétaire domiciliés ensemble à Reillanne, et 5° Madame Mathilde-Laurence-Louise de Gombert épouse assistée et autorisée de Monsieur Marie-Gabriel de Trouilloud de Lanversin, ancien magistrat, domiciliés ensemble à Aix.

(6)

LE MEURTRIER

par Achille Dubuc

Là, il s'orienta, passa sur l'autre rive en tournant le rocher et se mit à gravir la pente rapide, fouillant les taillis, dérangeant les pierres et les ronces, écartant les genêts qui, à cet endroit, atteignaient une hauteur considérable.

Enfin, tout au sommet de la montagne, un amoncellement de pierres toutes couvertes de vieilles mousses et sur lesquelles les épines noires avaient entrelacé leurs réseaux inextricables, fixa plus particulièrement son attention.

Cet endroit était sombre et plein d'horreur; les chênes gigantesques le recouvraient de leurs larges rameaux, qui, s'entre-croisant, interceptaient la lumière.

Dans leur ombre épaisse, nulle végétation n'avait pu croître: on n'y voyait que des épines pauvres et rabougries, qui s'étaient emparées de ce tas de pierres et rampaient au-dessus comme pour le protéger; dans les excavations du sol, quelques plantes étiolées, des scabieuses chétives, des champignons vénéreux, et çà et là quelques myrelles hasardaient leurs maigres rameaux.

Darnaux s'arrêta et chercha à se reconnaître; il entra dans la clairière, examina le tas de pierres et parut profondément étonné, car il rôda autour, souleva quelques pierres avec précaution, sans déranger les épines, puis machinalement il regarda vers le bas de la montagne.

Bartholomé était à quelques pas de lui.

Darnaux s'élança vers son fils, le saisit à la gorge, le renversa sous lui avec une force juvénile.

— Misérable ! dit-il.

— Je ne vous ai rien fait, mon père.

Le vieillard se releva, et tombant sur une pierre voisine, la tête entre ses mains, il pleura abondamment.

Thomé n'était pas un homme sensible et délicat de manières, c'était un brave garçon, dur à la peine et à la fatigue, mais d'un grand cœur et d'un esprit droit.

— Ecoutez-moi, père, dit-il, vous savez que vous avez toujours eu en moi un bon fils et un ami sûr. Je vous ai toujours respecté et aimé, et j'ai eu soin de votre vieillesse. Je le dis sans vanterie, parce qu'en cela je n'ai fait que mon devoir. Je dis donc que je vous ai toujours respecté et je veux continuer. Mais il y a une chose qui pèse dans vos souvenirs. Dites-la moi, père; vous êtes sûr de mon affection quand même, et ça vaudra mieux que de me laisser forger des idées dont je ne suis pas le maître.

Darnaux garda quelque temps le silence.

— Oui, tu as raison, dit-il enfin. Aussi bien, ça m'étouffe. Ah ! voilà ! On oublie les choses du temps passé, on dit : C'est fini ! les morts ne reviennent pas. Ils reviennent, mon enfant, vois-tu, ils reviennent.

Il y a cinquante ans de cela; c'était en 1813; j'avais échappé à la conscription, et comme je courtisais ta mère depuis trois ans, son père à elle et le mien avaient arrangé la chose ensemble, les pauvres vieux, et nous allions nous marier.

Le contrat n'était pas long à faire : rien avec rien, voilà la dot.

Mais j'avais vingt ans, bon pied, bon œil, bon bras, et quoique le pays fût pauvre et ruiné par toutes les guerres, un garçon courageux ne chômait point; d'autant plus qu'ils devenaient de plus en plus rares; la guerre les enlevait à chaque instant.

Tu le sais bien, toi, je te l'ai raconté. Ce n'est pas comme maintenant, que vous allez apprendre l'exercice et passer six mois dans une garnison à faire la cour aux filles, et puis que vous revenez à la maison pour ne plus la quitter; mais, dans ces temps-là, tout le monde partait et personne ne revenait; partir ou mourir, c'était tout un.

A suivre.

© VILLE DE SISTERON

Ont vendu conjointement et solidairement à Monsieur Déocharis Michel propriétaire et aubergiste, domicilié et demeurant à Sisteron :

L'auberge des *Trois Rois*, située dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue Saunerie, comprenant en dehors du bâtiment de l'auberge lui-même et de ses dépendances, une grande remise hors la porte du Dauphiné.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de seize mille francs.

Une expédition de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron, et le procès-verbal de dépôt, a été, ou sera notifié à qui de droit, conformément à l'article deux mille cent-quatre-vingt quatorze du code civil, à l'effet de purger l'immeuble vendu, des hypothèques légales connues et inconnues qui pourrait le grever.

Pour extrait :
BASSAC

ÉTUDE
DE
Me E. RÉMUSAT, Docteur en Droit
Avoué
à Sisteron Basses-Alpes

—

EXTRAIT
DE JUGEMENT
de séparation de biens

—

Par jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Sisteron, en date du neuf mai mil huit cent quatre-vingt-huit, la dame Rolland Eugénie, sans profession, épouse du sieur Etienne Magnan, propriétaire, domiciliés et demeurant ensemble à la Motte-du-Caire, a été séparée, quant aux biens, d'avec ledit Etienne Magnan son mari.

Pour Extrait certifié conforme par le soussigné avoué, près le Tribunal civil de première instance de Sisteron, et celui de la dame Rolland Eugénie.

Sisteron, le 10 Mai 1888.
E. RÉMUSAT

Etude
de Me RIVAS Phe huissier à Sisteron

—

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE

—

Au requis de M. Barthélémy Guindon, propriétaire demeurant et domicilié à Sisteron.

Il sera procédé le samedi dix-neuf mai courant à dix heures du matin, devant le magasin de la dame Marguerite Michel veuve Marcillon, modiste à Sisteron rue Droite, à la vente de meubles, effets mobiliers et marchandises consistant en tables, machine à coudre, chapeaux, plumes, fleurs, etc.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère et 5 0/0 en sus.

L'huissier chargé de la vente :
RIVAS, huissier.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 9 Mai 1888

Les cours de nos rentes accentue leur mouvement de hausse; 3 0/0 82.40; 4 1/2 0/0 95.80.

L'action du *Crédit Foncier* est recherchée à 18. Les diverses obligations foncières et communales sont demandées par l'épargne qui ne saurait retrouver autant d'avantages réunis sur aucune autre valeur. Ces titres jouissent en effet d'un intérêt fixe et des chances de six tirages par an,

La *Société Générale* est immobile à 450.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont bien tenus à 600, coupon de 7.50 détaché.

Les obligations de la *Société des Immeubles* tendent à se faire une place importante parmi les valeurs qui intéressent la petite épargne. Emises le 18 avril à 387.50 par la *Société des Immeubles de France*, sous le patronnage du *Crédit Foncier* et remboursables à 1000 fr. ces obligations reproduisent le type des obligations de la *Banque hypothécaire* depuis longtemps cotées 495 francs, même revenu, même taux de remboursement, mêmes garanties immobilières de premier ordre. Il est donc hors de doute que l'écart de plus de 100 fr. existant entre ces deux titres identique ne tardera pas à disparaître au grand profit des porteurs d'Obligations Immeubles.

L'action de *Panama* reste demandée à 340. On est déja assuré que le Sénat voiera aussitôt la rentrée le projet de loi concernant les obligations à lots déjà adopté par la Chambre

Une trés vive animation règne sur le marché des *Métaux* les hauts cours précédents ayant amené des rèalisations.

L'Assemblée générale des actionnaires de la *Foncière-Vie* aura lieu lundi prochain 14. Les actionnaires y constateront avec plaisir la bonne marche des affaires sociales et recevront nous n'en doutons pas, avec satisfaction l'annonce d'un dividende avantageux.

L'Assemblée générale de la *Transatlantique* reste fixée au 31 Courant.

Nos chemins de fer sont fermes.

A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollettes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

PEINTURE & PAPIERS PEINTS

J. HONNORAT

M. **J. HONNORAT** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de traiter une immense quantité de papiers peints aux dispositions les plus riches et les plus variées.

Cette *affaire hors ligne* sera livrée à des prix dont la modicité défie toute concurrence, et variant de 0, 25 ; 0, 30 ; 0, 35 ; 0, 40 centimes le rouleau et au-dessus.

Une visite au magasin, (rue Droite, Sisteron) permettra de se rendre compte de ce *bon marché fabuleux*.

DÉCORATION, ENCADREMENTS, DORURE & VITRERIE
Travaux de luxe et excessivement soignés

Rue Droite. --- SISTERON. --- Rue Droite

Contre
Maux de Gorge
Maladies de la Voix
Fétidité de l'Haleine
Ulcérations de la Bouche
RIEN NE VAUT
LES EXCELLENTES
PASTILLES HECTOR LAVOIX
AU SEL DE BERTHOLLET
(Chlorate de Potasse)
CHIMIQUEMENT PUR
1 F. 50
La Boîte de 100
TOUTES PHARMACIES

PASTILLES DIGESTIVES
à la Papaïne
(PEPSINE VÉGÉTALE)
et à la Coca
CONTRE : AIGREURS PESANTEURS ET CRAMPES D'ESTOMAC FLATULENCES DYSPEPSIES GASTRALGIES ET TOUS LES MALAISES dûs au mauvais fonctionnement de l'estomac
LA BOITE DE 100 Pastilles 2 fr. toutes pharmacies
HECTOR LAVOIX

BAIN ROMAIN
ANTI-RHUMATISMAL
ACTIF et SUR
Soulage immédiatement
et guérit rapidement les douleurs de rhumatisme articulaire aigu ou chronique et les maladies ayant une affinité avec les Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Névralgie sciatique
N'exige l'emploi d'aucune Baignoire spéciale
Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps sont calmées dès le premier Bain et disparaissent sans risques de réaction nuisible après 4 à 8 Bains.
DEMANDER PROSPECTUS
à ACARD, pharmacien de 1re classe
Saint-Mandé
(SEINE)

BEAUTÉ DU TEINT
CRÊME d'OSSIAS
CRÈME OSSIAS
Cette exquise préparation donne au visage, aux épaules et aux mains la blancheur et l'éclat de la jeunesse. Elle fait disparaître les taches de rousseur, le hâle, les points noirs, les farines, boutons, rougeurs. — **Prix : 4 fr.**
Pharm. Angl. Ch. Delacre, Bruxelles
DÉPOT POUR LA FRANCE
Mon MEULEY, 133, rue St-Antoine, PARIS

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

LA PHTISIE
et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur JULES BOYER, ex-interne des Hôpitaux.

Réunion en une *seule* brochure de 160 feuillets ; les observations sur ces maladies depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'a leur remède, mettre le malade a mesurer de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical n'en est pas moins a la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (20me Edition). Envoi franco 1 fr. 50, chez M. Jules RABAUT, 9, cité Condorcet, Paris.

LIQUEURS SUPÉRIEURES
CUSENIER
ABSINTHE CUSENIER
Usines :
CHARENTON. — 142, quai de Bercy prolongée.
PARIS. — 226, Boulevard Voltaire.
MARSEILLE. — 24, rue Sainte-Victoire.
BRUXELLES. — 37, rue de Russie.
MULHOUSE *(Alsace)*
Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirchs a Ornans, près Pontarlier *(Doubs)*.

Grande Distillerie
DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

Demandez à **Paris**
MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau Catalogue *et les* Gravures *des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants*
ÉTÉ 1888
Envoi Gratis et Franco
COMPLET Haute Mode 21 fr.
COMPLET drap noir 27 fr.
PANTALONS Nouveauté 6 fr.
COMPLET Coutil chiné 8 fr. 50
ENFANTS *Costume* belle fantaisie 5 fr.
Tout Vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné *de suite* par Mandat-Poste.
COMMUNION *Complet* 10 fr
Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.
DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA Maison du **PONT-NEUF**, PARIS
PAS de SUCCURSALES

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Px 2 fr. Tte ph'ie. Env. fco mand. J. LIEUTAUD Aîné, Marseille.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PASTILLES DIGESTIVES

HECTOR LAVOIX

A BASE DE

PAPAÏNE

pepsine végétale extraite du Carica-Papaya

ET DE

COCA

(la Plante Sacrée des Incas)

COMBINÉES avec le SEL de VICHY

Préparées par E. ACARD, Pharmacien de 1re classe à PARIS

ADMISES DANS LES HOPITAUX

Agréables au gout et d'une efficacité réelle

CONTRE

les affections des voies digestives crampes, pesanteurs d'estomac, aigreurs, digestions difficiles, inappétence, gastrite, dyspepsie et tous malaises de l'estomac.

2 fr. la Boîte de 100 Pastilles

Dans toutes les Pharmacies

Gros : MM. PIOT, FRÈRES

28, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens
Jamais d'insuccès

Milliers d'attestations

INJECTION RUSSE

Le flacon : 4 fr. 50
dans toutes pharmacies

Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.

J. GARDOT Chimiste, 9, rue Laffitte, PARIS.

DÉPOTS :

A Sisteron, Pharmacie IMBERT

Mal du Foie Fièvres Pertes Blanches

Etablissement Thermal ET EAU DE **BONDONEAU**

Scrofule Glandes Tumeurs

Près **Montélimar** (Drôme). — 5 à 6 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, suivant le cas du ventre. — Ecrire au Gérant pour cures de 60 bouteilles (32 fr.) prise « la Gare de Montélimar.

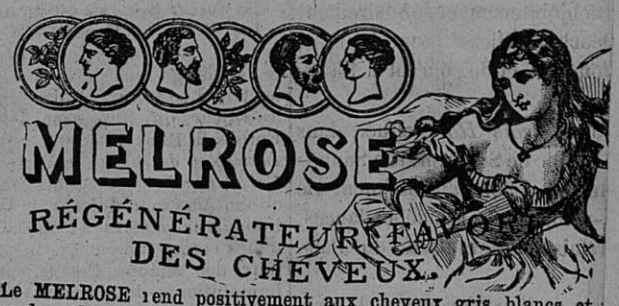

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR [illegible] DES CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol,

---

ECONOMIE ET CONSERVATION

DU LINGE

—o—

SAVON CUIT SUPERIEUR

Notre-Dame de Lourdes

—o—

U. GONCET

Fabricant

92, Grande rue Marengo, MARSEILLE

—o—

En vente : **Chez tous les épiciers**

Pilules Purgativ

H. BOSREDON d'OR

Beaucoup de personnes ont [illegible] leur santé par l'usage de ces **Pilules tives végétales**, rafraîchissantes temps connues. Elles purgent sans i les occupations, dissipent la Const maux de tête (migraines) les ent mac (étourdissements manqu du foie et des intestins ; elles peuvent un purgatif complet ou un simple laxa l'excès de bile et des [illegible]. Très dre, elles sont certainement les plu

Evitez les Contrefaçons.

Le nom H. BOSREDON [illegible] gravé sur chaq

PRIX : BOITE, 3 50 ; 1/2 BOITE, 2f.

Envoi franco contre mandat ou timb. adressés au Dépôt général

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Hér (ci-devant 25, rue Coquill

SE TROUVENT DANS TOUTES LES [illegible]

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositai

SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON RAPIDE

DES DOULEURS DE

RHUMATISM

ARTICULAIRE AIGU OU CHRONIQUE

et des Maladies ayant une affinité avec le Rhumatisme

GOUTTE, GRAVELLE, NÉVRALGIE SCIATIQUE

PAR LE

BAIN ROMAIN

ANTI-RHUMATISMAL

N'exigeant l'emploi d'aucune Baignoire spécial

Le Bain **Romain**, actif et sûr, sans danger dans emploi, n'a aucun des inconvénients des Médications inter — Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un end quelconque du corps, dans les membres, les reins, les arti lations, sont calmées dès le premier Bain et disparaissent s **risque de réaction nuisible,** après 4 à 8 Bains, suivant l tensité ou l'ancienneté de la Maladie. — Il est aussi le pré vatif le plus sûr contre les affections héréditaires.

MODE D'EMPLOI SUR CHAQUE FLACON

« Si votre pharmacien n'a pas de BAIN ROMAIN, écrivez à Acard pha « de 1re classe à Saint Mandé, près Paris, qui vous enverra franco, contre » poste : de 5 francs, 1 flacon ; de 25 francs, 6 flacons.

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSE

DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-N

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PAR

Savon Désinfectant breveté s. g.

Incomparable par ses propriétés d'économie, vation du linge, et promptitude à le blanch

Un seul essai suffit pour s'en conva

Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Ma

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet ..... depuis 220 fr.
AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie ..... depuis 160 »
FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée ..... depuis 52 »
SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée ... depuis 26 »
SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes .... depuis 15 50
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet, S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille ..... depuis 12 75
BAIGNOIRE, grand modèle ..... depuis 35 »
APPAREILS hydrothérapiques ..... depuis 40 »
VOITURES d'enfants, avec capote et tablier ..... depuis 14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET

Ménage, Jardin

Voyage et Campement

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long 17 5
» square, à tente-abris, 1m50 long 100
» siège, à 3 lames, peinture verte ..... depuis 8 5
CHAISES en fer, peinture verte ..... depuis 4
» pliantes, fer et bois, peintes ..... depuis 2 7
» en fer, siège à ressorts, peintes ..... depuis 7 2
PARASOL de jardin, avec table en fer, peint ..... depuis 29 2
TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr. ; 2m. 100
TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer ..... depuis 95
TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon .... depuis 32
TABLES en fer, peintes ..... depuis 4 2
JEUX de tonneaux, 10 fr. ; de croquet, 8 fr. 75 ; de toupie hollandaise ..... depuis 60
MALLES de dames, 8 fr. 50 ; d'hommes, 8 fr. 90 ; valises, 4 fr. 90 ; paraplues ..... depuis 2 9

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON